

**Aux partis politiques représentés à la Chambre des Députés**

**Objet : Intégration de l'objectif « sans OGM » dans le programme gouvernemental et dans le travail parlementaire**

Mesdames, Messieurs,

Lors des élections législatives du 20 octobre 2013 les électrices et électeurs vous ont exprimé leur confiance. Votre parti est représenté à la Chambre des Députés et nous vous félicitons pour ce succès électoral.

En août 2013 nous vous avons fait parvenir nos suggestions pour les élections législatives, notamment en matière d'une politique « sans OGM » au Luxembourg. Nous avons noté avec satisfaction qu'à de nombreux endroits vos programmes électoraux font des références à une agriculture durable, à la protection de l'environnement ou directement à la promotion d'initiatives « sans OGM ».

Nous notons avec grand respect que depuis des années le Luxembourg mène une politique qui applique le principe de précaution en matière d'OGM et qui tente de promouvoir une agriculture durable, « sans OGM » et productrice d'aliments de qualité. Jusqu'à présent le Luxembourg s'est engagé résolument pour une politique « sans OGM » au niveau européen et national. **Durant la dernière législature la Chambre des Députés s'est prononcée à l'unanimité pour une politique « sans OGM » dans l'Union européenne et ses membres, tous partis confondus, ont contribué à de nombreuses reprises à la dynamique « sans OGM » du Luxembourg.** La politique « sans OGM » du Luxembourg peut compter sur l'appui politique des quelques 80% de communes déjà déclarées « commune sans OGM », des 80% des Luxembourgeois qui souhaitent une alimentation « sans OGM » et des plus grandes organisations environnementales, syndicales, Nord-Sud et de consommateurs, regroupées notamment dans l'Initiative « Luxembourg sans OGM ».

**Par la présente et en vu du travail parlementaire et gouvernemental à venir nous nous permettons de vous rappeler ci-dessous les points clefs de nos suggestions pour une politique « sans OGM » du Luxembourg. Au cas où vous seriez amenés à négocier le prochain programme gouvernemental, nous vous invitons d'y inclure ces points clefs d'une politique « sans OGM » :**

1. Le gouvernement s'engage, au niveau des institutions internationales et notamment de l'Union européenne, pour l'application conséquente du principe de précaution en ce qui concerne les organismes génétiquement modifiés (OGM) et demande à ce qu'il n'y aura plus de nouvelles autorisations d'organismes génétiquement modifiés au niveau de l'Union européenne et demande de revoir en profondeur celles déjà accordées ;
2. Le gouvernement s'engage à soutenir au Luxembourg la mise en œuvre de la dynamique « Nourri sans OGM » et favorise la conclusion d'accords internationaux visant à garantir les approvisionnements de matières premières de qualité certifiée « sans OGM » et aide ainsi également les populations rurales des pays en développement à se protéger contre les effets négatifs des cultures OGM dans le Sud ;
3. Le gouvernement s'engage à soutenir le principe « pas de brevets sur les semences » et le principe selon lequel les semences doivent être libres de toute contamination OGM ;
4. Le gouvernement coopère avec les régions et pays voisins dans le but de faire adhérer la « Grande Région » à la dynamique « sans OGM » et finance par des fonds nationaux une recherche nationale consacrée au développement d'une agriculture durable et écologique qui assure l'avenir des agriculteurs, qui protège la biodiversité et la santé des consommateurs.

Dans la certitude que vous continuez votre engagement « sans OGM », nous nous tenons à votre disposition pour une collaboration constructive et nous vous prions d'agréer Mesdames, Messieurs l'expression de notre parfaite considération.

Fédération « Liewensmëttel Ouni Gentechnik a.s.b.l. » \*

\* La fédération « Liewensmëttel Ouni Gentechnik » regroupe producteurs, experts et professionnels du secteur « sans OGM » au Luxembourg.